

FranceAgriMer

>ÉDITION octobre 2012

Itinéraires techniques du blé tendre dans cinq départements du Grand Bassin Parisien 1995/2010





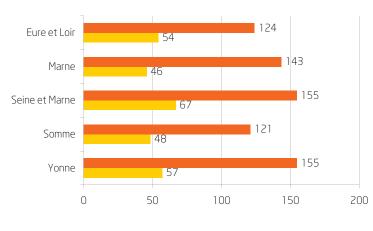
État des lieux en 2010 et historique de 1995 à 2010

epuis 1995, FranceAgriMer mène une enquête annuelle sur les coûts de production du blé tendre dans 5 départements du Grand Bassin Parisien (Seine-et-Marne, Somme, Yonne, Eure-et-Loir jusqu'en 2004 et Marne à partir de 1996). Chaque année, 100 agriculteurs par département sont interrogés. La présente plaquette, réalisée en partenariat avec Arvalis – Institut du végétal, vise à dégager les grandes tendances dans l'évolution des techniques culturales sur une période de 16 ans (1995 à 2010).

Surface moyenne des exploitations en augmentation : 164 ha sur la période 2007/2010

Au sein de l'échantillon (tous départements confondus), la surface moyenne des exploitations (SAU) était sur la période 1995/1998 de 130 ha. Sur la période de 2007 à 2010, elle est de 164 ha. Sur la période 1995/1998, le blé occupait 40 % de la SAU. Cette part relative de la sole reste stable sur la période 2007/2010.

Superficie des exploitations (ha)



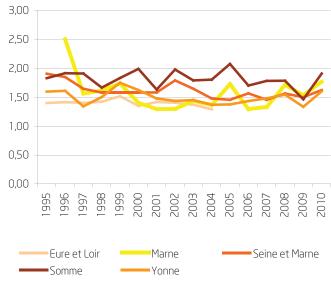
Sources : FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Main d'œuvre en diminution : 1,59 UTH/exploitation sur la période 2007/2010

■ Surface Blé ■ SAU

Sur la première période (1995/1998), le nombre d'Unités de Travail par exploitation (UTH) est de 1,67. Il se situe à 1,59 sur la dernière période (2008/2010). Compte tenu de l'accroissement de la surface exploitée notée ci-dessus, la productivité du travail continue de progresser. Dans le département de la Somme, le nombre d'UTH est sensiblement supérieur et stable (1,82). Ceci peut s'expliquer par la présence du maraîchage, consommateur de main d'œuvre.

Nombre de personnes travaillant sur l'exploitation (UTH/Exploitation)



Sources : FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

61 % des parcelles de blé implantées après une tête d'assolement

Dans la majorité des cas (61 %), les parcelles de blé enquêtées sont implantées après une tête d'assolement (colza, pois, betterave ou maïs). Seulement 2 % des parcelles ont été semées en blé trois années consécutives.

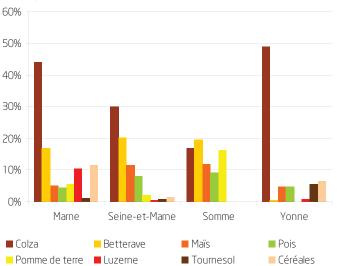
Entre les deux périodes (1996/1998) et (2008/2010), la répartition des précédents du blé a peu évolué à l'exception du pois (qui régresse de 21 % à 6 %) au profit du colza (qui passe de 19 % à 34 %). A noter que de fortes différences existent entre départements: dans l'Yonne par exemple, le colza représente 50 % des précédents du blé sur la période 1995/2010.

Précédents du blé par période

Culture précédente du blé					
année N-2		moyenne 1996/2010	moyenne 1996/1998	moyenne 2008/2010	
Céréales	Colza	24 %	19 %	34 %	
Céréales	Pois	13 %	21 %	5 %	
Céréales	Betteraves	11 %	12 %	13 %	
Blé	Maïs	7 %	8%	6 %	
Blé	Pomme de terre	3 %	3 %	4 %	
Luzerne	Luzerne	2 %	3 %	3 %	
Blé	Tournesol	1 %	2 %	1 %	
Colza	Blé	3 %	2 %	6 %	
Blé	Blé	2 %	2 %	2 %	
Pois	Blé	1 %	3 %	1 %	
Maïs	Blé	0 %	1 %	0 %	
Autre	Autre	32 %	24 %	24 %	
Total		100 %	100 %	100 %	

Précédents du blé par département

% sur la période 2007/2010

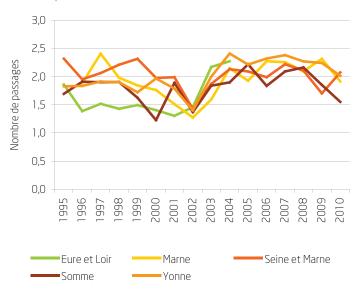


Sources : FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Travail du sol superficiel pendant l'interculture : 1,9 passage en 2010

Le nombre de passages avec des outils de travail superficiel du sol, en période d'interculture (juste avant le semis du blé) est en moyenne de 1,9. Il varie sensiblement d'un département à l'autre (1,6 à 2) avec une tendance à l'augmentation entre 2004 et 2008 (2,1 à 2,2 en moyenne), puis une baisse en 2010.

Travail superficiel à l'interculture



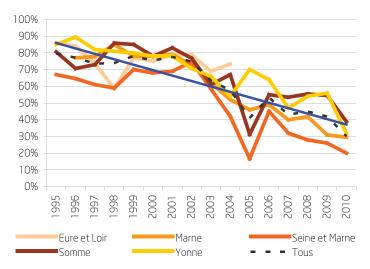
Sources : FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Depuis 2008, la présence d'une culture intermédiaire est explicitement demandée dans l'enquête : 1 % des parcelles sont concernées en 2008; 3 % en 2009 et 5 % en 2010.

Labour en fort recul: 45 % des blés semés après un labour en 2010

La pratique du labour avant l'implantation du blé a énormément évolué sur les dernières années. En 1995, 85 % des blés étaient semés après un labour contre 45 % 16 ans plus tard. Cette pratique est beaucoup moins fréquente en Seine-et-Marne que dans l'Yonne (quel que soit le précédent).

Parcelles labourées



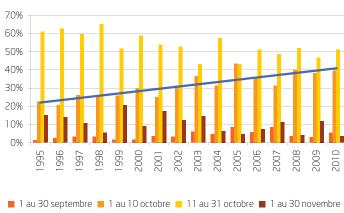
Sources: FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Semis toujours plus précoces : 43 % des blés semés avant le 11 octobre sur 2007/2010

Sur la période 2007/2010, 43 % des blés sont semés avant le 11 octobre et 50 % entre le 11 et le 31 octobre. Par ailleurs, on constate une tendance à l'avancement des périodes de semis. Les semis les plus précoces sont observés dans le département de la Marne (plus de la moitié des blés sont semés avant le 11 octobre) et les plus tardifs dans l'Eure-et-Loir (81 % des blés implantés après le 11 octobre).

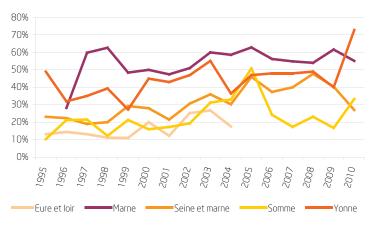
Dans les départements de la Seine-et-Marne et de la Somme, la proportion des semis précoces (avant le 11 octobre) est passée de 20 % sur la période 1995/1997 à 37 % sur 2004/2006. Sur la période 2007/2010 la part redescend à 31 %. Enfin, dans l'Yonne les dates de semis sont passées de 39 % (1995/1997) à 54 % (2007/2010).

Dates de semis des blés



Sources : FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Évolution des semis avant le 11 octobre par département



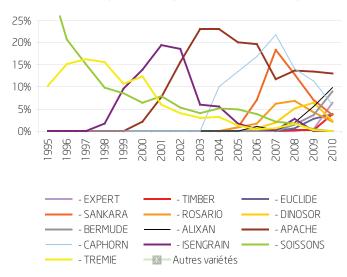
Sources : FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Variétés: Apache et Alixan en tête en 2010

Quels que soient les départements et les années, les dix variétés les plus cultivées occupent plus de la moitié des parcelles de blé enquêtées. Les six variétés les plus utilisées représentent, selon les années, entre 32 % et 50 % des surfaces semées en blé.

Les principales variétés cultivées varient d'un département à l'autre et changent dans le temps. Apache et Caphorn ont progressivement remplacé des variétés comme Soissons, Scipion et Trémie. En 2010, Apache et Alixan sont les deux premières variétés. Ces évolutions au sein de l'échantillon sont conformes aux résultats des enquêtes sur la répartition variétale menées tous les ans par FranceAgriMer au niveau national.

Répartition variétale (en pourcentage des surfaces enquêtées)



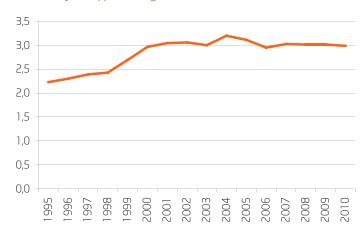
Sources: FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Fertilisation azotée : trois apports depuis 10 ans et diminution de la dose moyenne

Le nombre moyen d'apports azotés est de 2,8 par an. Il a évolué dans le temps, passant de 2,3 (moyenne sur la période 1995/1997) à 3 (sur la période 2001/2010).

La dose moyenne d'azote tous départements et années confondus est de 190 kg N/ha. Des différences de 27 kg N/ha peuvent exister entre les départements (les doses les plus élevées étant

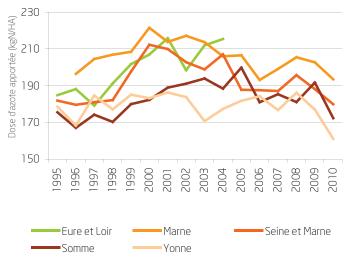
Nombre moyen d'apports d'engrais azotés



Sources: FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

observées dans la Marne et les plus faibles dans l'Yonne). Dans la plupart des départements enquêtés, la dose a augmenté jusqu'en 2000/2003, puis est restée stable voire a diminué par la suite. Une baisse nette est observée en 2010. Elle correspond à des décisions prises par les producteurs dans un contexte de prix de l'engrais élevé, venant à la suite d'interrogations durant la campagne 2009 sur le prix de vente du blé. Cette baisse est observée, sur d'autres enquêtes, dès la campagne 2009.

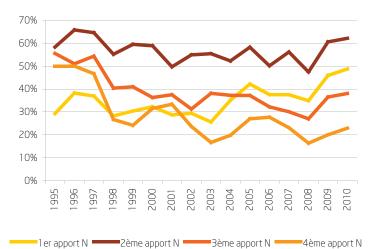
Évolution des doses moyennes d'azote



Sources : FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

La part de la forme liquide au premier apport est passée de 33 % sur la période 1995/1998 à 42 % sur la période 2007/2010. Les apports ultérieurs sont réalisés sous forme liquide dans 45 % des cas. Par contre, cette forme est de moins en moins utilisée pour le troisième et le quatrième apport depuis 1997. Au niveau départemental, la Marne utilise la forme liquide dans 50 % des cas tous apports confondus, la Somme 35 %, la Seine-et-Marne 32 % et l'Yonne 26 %.

Part des apports en azote liquide

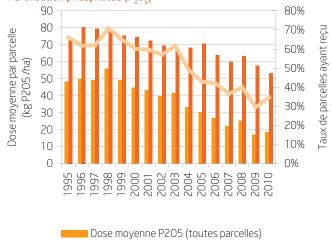


Sources: FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Apports de phosphore et de potassium : diminution de la dose moyenne

Sur les parcelles de blé enquêtées, la dose moyenne de phosphore (P_2O_r) et de potassium (K_2O) a été divisée par 4 en l'espace de 16 ans. Cette baisse s'explique à la fois par une augmentation du nombre de parcelles non fertilisées et par une diminution de la dose apportée sur les parcelles qui le sont.

Fertilisation phosphatée (P₂O₅)

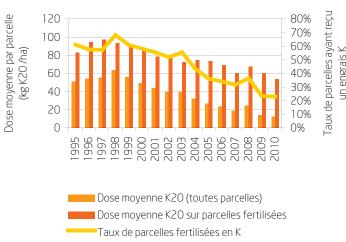


Dose moyenne P2O5 sur parcelles fertilisées Parcelles fertilisées en P

Sources : FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

La fertilisation de fond en moyenne sur blé atteint maintenant 18 kg P₂O₅/ha/an et 12 kg K₂O /ha/an.

Fertilisation potassique (K₂0)



Sources: FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

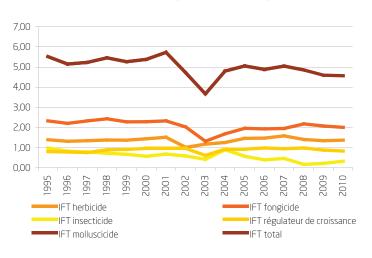
IFT : un usage des produits phytosanitaires adapté aux conditions de l'année et en recul de 20 % depuis 15 ans

L'indice de Fréquence de Traitement (IFT) traduit le nombre de passages phytosanitaires et la dose utilisée (exprimée par rapport à la dose homologuée : un passage à dose homologuée compte pour 1; celui à demi-dose, pour 0,5). L'IFT moyen s'élève à 4,9 (tous départements confondus de 1995 à 2010). Il varie cependant selon le département (4,1 dans l'Yonne à 5,4 dans la Somme) et l'année (de 3,6 en 2003 à 5,7 en 2001). L'IFT total se situe à 4,6 en 2009 et 2010.

L'IFT fongicide dépend particulièrement des conditions climatiques de l'année. Il évolue dans une fourchette de -37 % à +16 % par rapport à la moyenne globale de 2,1 (tous départements confondus de 1995 à 2010). Sur la période 2004/2010, l'IFT fongicide est proche de 2.

Sur la période 1995 à 2010, l'IFT herbicide varie entre 1,02 et 1,58.

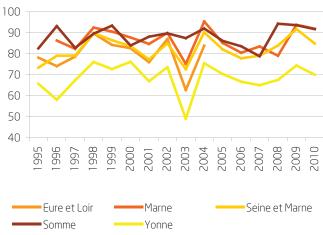
Indice de frèquence de traitement (tous départements)



Rendement : pas d'évolution nette sur la période

Le rendement moyen du blé tous départements et années confondus est de 8,1 t/ha. Les valeurs les plus élevées sont observées dans la Marne et la Somme (respectivement 8,6 et 8,8 t/ha). Le département de l'Yonne présente le rendement moyen le plus faible (6,8 t/ha). Globalement, aucune évolution du rendement n'est constatée depuis 1995. En 2003, ce dernier a baissé de près de 40 % par rapport au rendement moyen (8,1 t/ha). L'Yonne est le département qui présente la variabilité interannuelle la plus élevée (4,9 t/ha en 2003 contre 7,6 t/ha en 1998 et 2000).

Rendement du blé (q/ha)



Sources: FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Sources: FranceAgriMer / Arvalis - Institut du végétal

Méthodologie

L'étude sur les itinéraires techniques utilise les données issues de l'enquête menée tous les ans par FranceAgriMer sur les coûts de production du blé tendre. Depuis 1995, 100 parcelles sont enquêtées annuellement dans 5 départements du Grand Bassin Parisien : l'Eure-et-Loir, la Marne, la Seine-et-Marne, la Somme et l'Yonne. Au total, les pratiques culturales ont été évaluées sur 7 126 parcelles jusqu'en 2010 (l'enguête n'ayant débuté gu'en 1996 dans la Marne et s'étant arrêtée depuis 2005 en Eure-et-Loir). Cette enquête ne couvre qu'une partie de la production française car elle vise à être représentative du principal bassin de production de cette céréale. Le mode d'échantillonnage amène à privilégier les exploitations de moyenne et grande taille.

Pour la seule année 2005, la méthodologie a été modifiée. Un plan d'échantillonnage différent a permis de se pencher sur les itinéraires techniques de l'exploitation grandes cultures dans son ensemble (et non plus sur une parcelle de blé).

FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30 © FranceAgriMer 2011 / www.franceagrimer.fr

Une étude du service Marchés, études et prospective/Service bases d'information économique/Unité Enquêtes et données filières/
Arvalis - Institut du végétal 3, rue joseph et Marie Hackin 75116 Paris
Directeur de la publication : Fabien Bova / Jacques Mathieu
Rédaction : Arvalis et FranceAgriMer
Réalisation : direction de la Communication et de l'information / studio PAO / Impression : Atelier d'impression de l'Arborial
Fin de rédaction : octobre 2012
Contact presse : L. Gibert / Tél. : 01 73 30 34 05 / laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet / Tél. : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr

